

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

EFFERHYDRAN

2. Composition qualitative et quantitative

Un comprimé effervescent de 48,71 g contient :

Substance(s) active(s) :

| | |
|------------------------------|---------|
| Chlorure de sodium | 2,34 g |
| Chlorure de potassium | 1,12 g |
| Bicarbonate de sodium | 6,72 g |
| Acide citrique anhydre | 3,84 g |
| Lactose | 32,44 g |
| Glycine | 2,25 g |

3. Forme pharmaceutique

Comprimé effervescent.

4.1. Espèces cibles

Veaux.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux :

- Traitement symptomatique de la déshydratation accompagnant les affections gastro-intestinales diarrhéiques d'origine virale, bactérienne et alimentaire.

4.3. Contre-indications

Aucune.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Utiliser toujours de l'eau et un matériel propre lors de la préparation de la solution.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Sans objet.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Non connues.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie orale.

Préparation de la solution orale :

Préparer la solution peu de temps avant son administration à raison de 1 comprimé effervescent de 48,71 g pour 1 litre d'eau de boisson à température ambiante ou de préférence à 40°C.

Administrer 2 comprimés dans 2 litres d'eau le matin et le soir pendant 2 jours, puis 1 comprimé dans 1 litre d'eau le matin et le soir les 2 jours suivants.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

La dissolution d'un comprimé dans moins de 1 litre d'eau conduira à une sur-concentration.
Mettre à disposition de l'eau de boisson à volonté en cas d'ingestion par un veau d'une solution trop concentrée.

4.11. Temps d'attente

Viande et abats : zéro jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : formulation pour réhydratation orale, électrolytes et hydrates de carbone.
Code ATC-vet : QA07CQ02.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Le lactose stimule l'absorption du sodium, de l'eau et apporte de l'énergie.

La glycine favorise également l'absorption du sodium et de l'eau, mais par un mécanisme différent du précédent. A cela s'ajoute un apport énergétique et trophique.

Le potassium couvre les fuites dues à la diarrhée.

Le chlorure de sodium lutte contre l'hyponatrémie et entraîne une augmentation de l'absorption de l'eau. L'ion Na⁺ est essentiel lors de la réhydratation.

Le bicarbonate de sodium participe à la lutte contre l'acidose toujours présente dans les cas de diarrhées.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Non connues.

6.1. Liste des excipients

Sans objet.

6.2. Incompatibilités majeures

Aucune.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après dissolution conforme aux instructions : utiliser immédiatement.

6.4. Précautions particulières de conservation

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Barquette aluminium

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

ZOETIS FRANCE
10 AVENUE RAYMOND DAVID
92240 MALAKOFF
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/6247789 3/1995

Boîte de 48 barquettes de 1 comprimé

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

20/03/1995 - 27/04/2010

10. Date de mise à jour du texte

13/10/2016